

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
NOMS	Présents	Excusés	
Inspectrice de l'éducation nationale : Mme Vallier-Dubois		X	
MEMBRES VOTANTS			
Directeur de l'école - Président : Thierry CAPRA	X		
Maire : Eric BEAUFORT	X		
Adjointe aux affaires scolaires : Florence La Rosa	X		
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
Audrey CASLOT	X		
Sylvie TOSEL	X		
Bertrand ALLIOD		X	
Isabelle LANCO	X		
Carole BOYADJIAN	X		
Sophie TESTUZ		X	
Annick MARILLY	X		
Xavier PEGON	X		
Marion COINDRE	X		
Virginie TENEZE	X		
Laetitia MARIE	X		
Jérôme GIROD	X		
Coralie GRAPPE		X	
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement
Sylvie MOEBS	X		
Jessica CHOPART	X		
Chloé DANIEL	X		
Marie-Ange BEGE	X		
Marjorie CHAMPIER	X		
Marlène PIGALE		X	
Magali THOLLET	X		
Camille WAGNON	X		
Aurore BEREZIAT	X		
Vanessa HARNICHARD	X		
VOIX CONSULTATIVE			
Représentant périscolaire : Serge NAVILIAT		X	
Directrice centre de loisirs : Mme LOTHOLARIE		X	
D.D.E.N. : J-C RAPPY		X	

Heure de début : 18h15

Heure de fin : 20h00

Le conseil d'école se déroule dans la salle polyvalente de Villieu-Loyes-Mollon dans le strict respect du protocole sanitaire. L'inspectrice de circonscription, Mme Vallier-Dubois, est attendue.

Le conseil débute vers 18h15 en suivant l'ordre du jour proposé.

1- Adoption du règlement intérieur

Le Règlement d'école est approuvé à l'unanimité dans sa mise à jour du 27 Novembre 2018.

2- Bilan de la rentrée : effectifs, enseignants et AESH

Effectifs à la rentrée 2020 :

Cycle	Niveau	Classe	Effectifs
II	CP	Mme Tosel/M. Alliod	26
II	CP	Mme Biyadjian/M. Alliod	25
II	CP /CE 1	Mme Caslot/ Mme Testuz	11 /13
II	CE1	Mme Lanco	28
II	CE1/CE2	M. Pegon	8/18
II	CE2	Mme Mailly	29
II/III	CE2/ CM1	Mme Coindre	7/19
III	CM1	Mme Teneze/Mme Grappe	29
III	CM2	M. Girod	29
III	CM2	Mme Marie:M. Capra	29
Total des effectifs constatés sur 10 Classes			271

Trois nouveaux enseignants arrivent dans l'école : Mme Caslot (CP/CE1 avec Mme Testuz le vendredi), M. Alliod (complément en CP de Mmes Tosel et Boyadjian) et Mme Grappe (complément en CM1 de Mme Teneze). Mme Testuz avait déjà travaillé dans l'école.

Deux AESH (Mmes Brigitte Desmason et Catherine Guérin) sont présentes à l'école pour accompagner des élèves en situation de handicap. Le directeur précise qu'avec la mise en place d'un nouveau PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisés) à Leyment, la gestion des AESH permet plus de flexibilité en cas d'absence.

3- Fonctionnement de la cantine

Aucun représentant de l'A3V n'étant présent, la mairie ne souhaite pas aborder de points particuliers en leur absence

Il est rappelé que le fonctionnement au centre Innovance mis en place suite au premier confinement a été maintenu pour permettre aux enfants d'être accueillis en veillant à un respect des consignes sanitaires. Les tables sont organisées par classe et sur un seul service.

Les représentants des parents d'élèves informent que suite au mécontentement remonté par un certain nombre de familles, un rendez-vous va être pris avec les interlocuteurs privilégiés de l'A3V pour échanger ouvertement et directement. L'objectif de ce rendez-vous est également d'éviter que les réseaux sociaux s'emparent de sujets sans les communiquer avec l'A3V ou les représentants des parents d'élèves.

Monsieur le Maire souligne que chaque année, une AG est organisée par l'A3V (hormis cette rentrée en raison de la situation sanitaire) et que le nombre de participants parmi les familles, est faible voire nul. Les Représentants des parents d'élèves demandent une meilleure communication des dates des AG, afin de pouvoir mobiliser les familles à cet effet.

4- Comportement dans le bus scolaire

En septembre, des élèves ne respectant pas les consignes de sécurité et se levant dans le bus en circulation, il y a eu des plaintes de chauffeurs. Certains élèves faisaient partie de la maison de l'enfance et en accord avec les éducateurs, il a été décidé de suspendre temporairement (jusqu'en novembre puis jusqu'à fin décembre en raison du contexte sanitaire général) l'utilisation des transports collectifs pour ce groupe d'élèves. Les parents des autres élèves ont été contactés par la mairie pour un rappel des règles à suivre faute d'exclusion de ces modes de transport. Il est rappelé que tout incident/litige doit être discuté rapidement par **une communication directe avec la mairie** qui prendra contact avec l'entreprise autocariste et les parents afin de gérer rapidement la situation, et en bonne intelligence.

Monsieur le Maire rappelle que le non-respect répété des consignes par les élèves, peut être sanctionné d'une exclusion du transport.

5- Programmation sport : natation et projet multi sport

a) **La natation** a débuté avec les CM1 au premier trimestre. En raison du confinement depuis le 2 Novembre, la piscine de St Vulbas sera fermée même aux scolaires jusqu'en décembre. 6 séances sur 10 ont déjà eu lieu néanmoins. En CE1 les sessions devraient débiter en mars. Les parents le souhaitant devraient pouvoir passer l'agrément en janvier.

La commune finance l'accès à la piscine, et la communauté de communes prend en charge les transports.

b) Projet Multisport à l'école

- avec l'animateur Jérémie : 1h/semaine dans toutes les classes. Financement du poste d'animateur par la mairie
sport par période de 6-8 semaines.

- la deuxième heure de sport est gérée par les enseignants (même discipline ou pas).

Il est mentionné que le respect du protocole sanitaire complique bien sûr les activités et nécessite ici aussi l'adaptabilité de tous, des élèves comme des enseignants ou de l'animateur. Toutes les activités ne sont pas permises et les activités sous le préau en cas de météo non clémente sont réduites en demi-groupes pour permettre bien sûr aux enfants d'enlever leur masque lorsqu'ils s'activent pendant que leurs camarades attendent leur tour. Le planning des activités est réaménagé. Les exercices de renforcement musculaire (adapté bien sûr) sont alors une alternative aux activités de déplacement. La mairie rappelle qu'un budget est disponible pour l'achat de matériel.

En raison du plan Vigipirate renforcé, un arrêté interdit le stationnement autour du centre Innovance. Ainsi l'arrière du bâtiment et le plateau sportif constituent un espace « clos » et sont strictement réservés à l'école pour un accès au plateau les jours de « beau temps ».

6- Actions de prévention avec l'infirmière scolaire (santé, hygiène, secours)

Une infirmière scolaire basée sur le collège de Leyment intervient sur l'école en appui de l'équipe pédagogique. Elle interviendra dans les classes de CP en décembre sur le thème des dents, en CE1 en janvier sur l'alimentation et dans les autres niveaux sur un projet commun concernant le secourisme. La mise en œuvre consiste en des ateliers pratiques en petits groupes.

M. Capra rappelle qu'une attention est portée sur une visite médicale au moins pour tous les CP afin que l'infirmière ait vu au moins une fois tous les élèves et dispose d'un repère en cas de nouvelle intervention au cours de leur scolarité. Il est à noter que le département ne compte qu'un seul médecin scolaire

7- Sorties de classes :

Classe de découverte en Auvergne au printemps 2020 ayant été annulée pour cause de confinement, elle est reportée au 10 et 11 Mai 2021 pour les classes de Mmes Teneze et Coindre.

Départ lundi 10 Mai vers 7h et retour mardi 11 Mai vers 20h. Au programme : Vulcania, Château de Murol, Volcan de Lemptégy....., articulation des volets scientifiques et historiques du programme scolaire. Le financement par les familles est réduit car la même subvention a été reconduite par la mairie et le sou des Écoles pour un nombre inférieur d'élèves concernés cette année.

L'argent récolté par les ventes de gâteaux par les CM1 de l'an dernier, a été utilisé pour faire un cadeau à ces élèves qui ont été privés de cette sortie pour laquelle ils s'étaient investis.

Les familles concernées viennent d'être informées dans le cahier de liaison. Trois parents accompagnateurs sont requis.

Les sorties de classes dans des lieux permettant de respecter les consignes sanitaires (accueil en petits groupes, distances maintenues,) sont autorisées sur le temps scolaire (ex musées....).

Des sorties des deux classes de CM2 sont prévues : une sur Lyon (Institut Lumière + Architecture Tony Garnier) ; une sortie à Nantua permettra de combiner sortie nature et pédagogique avec le musée de la Résistance. Les sorties des autres classes n'ont pas été abordées.

8- Protocoles sanitaires

Les nettoyages dans l'école sont plus fréquents (désinfection des surfaces de contact), les élèves se lavent les mains jusqu'à 3 à 4 par demi-journée au savon (plus en cas de sport), privilégié dès que possible au gel hydroalcoolique. Depuis début novembre, tous les enfants portent le masque. Comme dans la communication faite après la rentrée de novembre, il est rappelé qu'il est important de fournir plusieurs masques par jour à l'élève ainsi que des pochettes plastiques permettant de ranger le masque pendant le sport ou le repas à la cantine. Un nombre suffisant de masques (3 ou 4 idéalement) permet à l'enfant d'assurer son confort du matin (surtout si accueil périscolaire) jusqu'au soir (aussi en périscolaire éventuellement).

L'équipe pédagogique remarque une baisse de vigilance, une lassitude des enfants sur le port conforme du masque (au-dessus du nez) et insistent sur le rôle et la responsabilité des parents pour encourager leurs enfants à respecter les consignes. Il est répété l'importance de la surveillance des symptômes (fièvre, maux de tête) et de la mise en isolement en cas de doute. Il faut prévenir l'école de l'absence de l'élève et en cas de contact suspecté à une personne positive au COVID-19 c'est l'ARS qui donnera la conduite à tenir (quand faire le test et retour possible ou non à l'école), pas le directeur.

Il est rappelé que les enfants doivent avoir leur propre matériel donc qu'il faut le vérifier très régulièrement avec eux. Les échanges de matériel entre les élèves ne sont pas possibles.

Les représentants des parents d'élèves rapportent que nombre de parents ont signalé la distance ressentie plus grande avec les enseignants de leurs enfants imposée par ce respect du protocole. Il n'y a pas eu de réunion de rentrée possible car toutes réunions ont été interdites à cause de la présence d'un cas Covid dans l'école. Cette interdiction concernait les réunions prévues à l'extérieur ou dans l'Auditorium mis à disposition par la Mairie.

Les rendez-vous avec l'enseignant sont plus difficiles que d'habitude à mettre en place. M. Capra précise que les réunions de suivi pédagogique en présentiel sont maintenues et que les rendez-vous avec les parents sont possibles en respectant le protocole. Néanmoins, l'équipe enseignante soulève également ses difficultés à organiser ces rendez-vous car l'accueil ne peut plus se faire dans les salles de classes (en raison du protocole sanitaire) : les rendez-vous peuvent se dérouler uniquement dans la salle multimédia et jusqu'à 17h45 afin de permettre la désinfection des locaux. Le seul accès à la salle multimédia/informatique nécessite une planification lourde des rendez-vous entre les 13 membres de l'équipe enseignante. Celle-ci profite du conseil d'école pour souligner son désarroi, la dégradation des relations humaines et alerter de l'urgence de certaines rencontres pour monter des dossiers d'accompagnement à des élèves en difficulté. La mairie rappelle ses prérogatives quant au strict respect du protocole sanitaire et l'invoque pour justifier cette organisation contraignante pour tous, le planning des agents d'entretien étant cadré également.

Les enseignants souhaitent une plus grande anticipation sur l'agenda cadrant les jours d'accès, permis ou strictement interdit (pour travaux ou désinfection des locaux), à l'enceinte de l'école pendant les vacances scolaires pour assurer la préparation de leurs enseignements. Des travaux qui n'avaient pas pu être réalisés en été, l'ont été exceptionnellement aux vacances de la Toussaint, perturbant l'accès à leur classe pour les enseignants. Le contexte sanitaire avait également compliqué pendant l'été la préparation de la rentrée, notamment pour les nouveaux enseignants. La mairie rappelle qu'il est indispensable d'informer toute venue à l'école en dehors du temps scolaire, pour des raisons de sécurité.

→ Un accord est convenu par tous, pour définir très rapidement le planning pour les vacances de Noël et suivantes.

→ Une solution est recherchée également pour élargir les possibilités de rendez-vous avec les parents, d'ici fin décembre et ce, pour aider au mieux l'accompagnement des élèves et de leurs familles. En complément de la salle informatique, une salle de réunion située au Centre Innovance pourrait être proposée pour faciliter les prises de rendez-vous : cette proposition reste encore à confirmer.

Le deuxième conseil d'école est prévu le 23 ou le 30 Mars 2021.

Le troisième et dernier conseil d'école est prévu le 15 ou 22 Juin 2021.

Le conseil d'école se termine vers 20h. L'inspectrice de circonscription Mme Vallier –Dubois ne s'est pas présentée.

Procès-verbal établi le 10/12/2020

Le président, directeur de l'école
Thierry Capra



Le secrétaire, parent d'élève,
Mme Sylvie Moeb

